ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

FOUN LA DEMOCNATIE COLTUNELLE - TIMIT
La participation est-elle antidémocratique ? L'instrumentalisation des publics en questions
Par Mathias Mellaerts, chargé de mission, Association Marcel Hicter
r at Maurias Meriaetts, charge de mission, Association Marcel Meter
25 novembre 2020

La participation est-elle antidémocratique ?
L'instrumentalisation des publics en questions

Par Mathias Mellaerts, chargé de mission, Association Marcel Hicter

L'«empowerment», la «gouvernance», la participation, les pratiques collaboratives, la mobilisation, etc. sont très souvent utilisés avec l'adjectif «démocratique». On ne compte plus les appels à la participation citovenne, ateliers de création les collaborative. Pourtant, il semble que dans ces différents contextes, le terme de « participation » soit utilisé de manière variée. Il y a plus trente ans, en 1987, le sociologue Jacques Godbout a étudié ce qui se passe lorsque des organismes ou des individus veulent mobiliser la population.

ouvrage polémique intitulé Dans La participation contre la démocratie, le sociologue défend la thèse que si la participation est habituellement présentée ou perçue comme un complément ou un correctif à la démocratie, elle en est majoritairement un succédané problématique, voire néfaste. C'est la thèse essentielle défendue, sa pratique est l'instrument ou la voie de légitimation de la prise de pouvoir, de pouvoir réel, d'un «groupe montant» (tantôt les professionnels ou les techniciens tantôt les militants.) Nous proposons dans cette analyse de développer cette position. Dans un seconde, nous proposerons trois pistes de réflexion qui, loin de remettre en

cause la thèse de l'auteur, permette d'en prolonger la réflexion dans le cadre d'une pratique d'éducation permanente.

La participation contre la démocratie ?

présente Jacques Godbout dans La participation contre la démocratie plus de années de recherches quinze la participation de publics divers et variés. L'hypothèse centrale de l'ouvrage est tout à pessimiste. fait En effet, la « participation » est souvent présentée comme un complément à la démocratie, voire même comme un de ses fers de lance, Godbout, expériences de terrain à l'appui, montre que bien souvent la participation est au contraire une manière à peine voilée de se passer des mécanismes démocratiques. En effet, il remarque que la mise en œuvre de ce processus repose sur des personnes chargées de l'organiser : il s'agit de professionnels de terrain, de militants ou encore des techniciens. Il défend que la participation revient toujours une tentative de prise de pouvoir de groupes que Godbout appelle des « groupes montants ». La participation, ses outils, ses méthodes, ses procédures sont les instruments de cette prise de pouvoir.

En tant que sociologue, Godbout regarde la « participation » d'un point de vue de l'histoire de sa discipline. Il cherche à utiliser les concepts sociologique « d'anomie » et d' «aliénation » et désire les appliquer aux individus vivant dans la seconde moitié du XXème siècle¹. Il remarque que « l'individu est atomisé » et est de la sorte de plus en plus dépendant de représentants d'une autorité lointaine et pourtant intervenant concrètement dans sa vie². Pour développer sa thèse, il cite les travaux de différents sociologues et économistes tels que Robert Michels, Jospeh Schumpeter et Seymour Martin Lipset. Il cherche à montrer que, si historiquement, démocratie et participation

sont liés, la théorie sociologique tend au cours de la première du XXème siècle à une conception de la démocratie qui accorde un rôle minimal à la participation.

Il développe notamment cette idée, en citant la célèbre « loi d'airain de l'oligarchie³ » développée par Robert Michels. Cette loi postule que toute forme d'organisation humaine engendre forcément des relations de domination soumission et de d'une part minorité dirigeante, une majorité dirigée, d'autre part. Dans les sociétés industrialisées, ces relations seraient le corollaire de la division du travail. Plus une organisation ou un groupe se développe, plus la répartition des tâches devient complexe et plus une bureaucratie devra émerger⁴. Cette dirigeante dirigeante va progressivement développer un savoir faire lui permettant de briguer les places à responsabilités de manière à monter en hiérarchie. Cette prise de pouvoir serait le prix à payer pour garantir l'efficacité des tâches à effectuer, faute de quoi, ce serait l'anarchie (précisons que **>>** une mauvaise chose pour Robert Michels)⁵. Godbout rajoute à ce propos que de nombreuses enquêtes aux États-Unis ont confirmé cela en montrant par d'ailleurs qu'un citoyen « de classe sociale inférieure » ne s'intéressait de toute façon pas à la vie politique⁶.

Dans ce contexte d' « atomisation », participation » au processus démocratique d'élection notamment - est nécessaire pour permettre aux individus d'accéder à des mécanismes d'intégration sociale et pour maintenir le système démocratique en place. Toutefois, Godbout remarque qu'à l'époque de la rédaction du livre (fin des années 80), la participation devient une notion qui tend à s'éloigner de celle de démocratie. Elle s'autonomise et c'est la mobilisation des individus en soi qui est alors plébiscitée, mise en avant et revendiquée et cela en laissant de côté les institutions

démocratiques. Il remarque également que, perspective dans de politique la interventionniste dans des pays sous développés, le concept de « participation » est un concept central. Pour les états porteurs de ces politiques, il s'agit en effet de se donner les moyens de transformer les individus pour les adapter à « la mentalité moderne », et par conséquent pouvoir développer le pays, le faire sortir de la misère, etc. Démocratie et participation sont donc inter-reliés pour Godbout, mais avec une évolution tendant vers une séparation systémique des deux notions.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, par exemples concrets puisés dans son expérience personnelle d'une quinzaine Godbout s'attache d'année. à comment les mouvements dit « participatifs » procèdent en réalité à une véritable remise en cause de la relation gouvernant, gouverné au profit du dernier groupe, d'où le titre de l'ouvrage, participation La contre la démocratie. Il analyse pour ce se faire les rôles qui sont remplis ou attribués dans une organisation par les résidents, les usagers ou les citoyens et les compare à ceux des dirigeants.

Il met en lumière qu'on ne dit pas qu'un président-directeur-général « participe » à son entreprise ou qu'un premier ministre « participe » au gouvernement de son pays ». On ne dira pas non plus qu'un malade « participe » à l'hôpital parce qu'il y est soigné⁷. La participation implique un changement. Or, ce changement ne s'applique pas de la même manière chez les individus d'une organisation en fonction de la place qu'ils occupent dans la hiérarchie. Sa thèse est que la notion de « participation » ne doit tant se comprendre comme le fait de prendre part à quelque chose, mais comme un processus dynamique plus complexe. Ce processus reflète la dialectique qui existe entre d'une part : « des individus ou groupes d'individus à changer,

moderniser », d'autre part : « au sommet, des élites nationales porteuses du changement des organismes et de planification du développement. La « participation » est une articulation entre deux pôles. Il en donne la définition suivante:

La participation, c'est le processus d'échange volontaire entre un organisme qui accorde un certain degré de pouvoir aux personnes touchées (...) et des personnes qui acceptent en retour un certain degré de mobilisation en faveur de l'organisation. Pour constituer un phénomène stable, la participation suppose un équilibre entre pouvoir et mobilisation⁸.

Dans ma perspective de cet échange, chaque partie tente par des stratégies diverses et variées de donner le minimum et d'attendre le maximum. Ces stratégies naissance à différents dispositifs concertation et mobilisation qui ont un rôle purement utilitaire; elles sont: « un substitut au mode oppositionnel, aux groupes de pression, à la contestation comme mode de solution des conflits. » En d'autres mots, il ne s'agit pas d'offrir aux « participants » la possibilité de changer l'institution, mais plutôt de leur empêcher d'en prendre le contrôle. La participation est ici clairement une activité coercitive.

Dans cette perspective, la participation n'est jamais une demande des « participants », mais plutôt une offre, une concession faite l'organisation. Les responsables par organisations aui entreprennent des des expériences de participation procèdent avec une approche pédagogique qui vise à changer les participants et les utilisent dans le but de servir les intérêt de l'organisation. Ce que la participation pourrait apporter aux participants les intéressent peu. Godbout remarque à ce propos que la plupart des grilles et des typologies qui visent à évaluer les dispositifs participatifs

d'un individu font référence à la manière (efficace ou non) dont les individus servent les intérêts de l'entreprise. En aucun cas, il n'est question d'évaluer la façon dont ils peuvent la modifier. Aussi une des perspectives que propose Godbout serait de pouvoir recentrer la notion de participation sur les processus susceptibles de modifier le produit et/ou l'action de l'organisation.

Dans les analyses qu'il effectue sur le terrain cette exigence auébécois. n'est suffisamment, voire pas du tout rencontrée à ses yeux. Ils estiment que la plupart des avantages sont du coté des organisations et non pas des participants. Il en résultait une diminution de leur pouvoir. Il passe en revue différents exemples d'organisation associative : le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), les Comités de citoyens, les Centres locaux de services communautaires, le Conseil régional de la santé et des services sociaux, etc. et avance la thèse que, in fine, ce sont les permanents, les professionnels de ces organisations non gouvernementales ou associatives souhaitent que les gens participent. Ceci permet à Godbout de retourner la notion de participation et d'en mettre en évidence un aspect particulièrement pernicieux :

(...) la fonction principale des structures de participation n'est pas de donner le contrôle à l'usager mais de mettre en place des mécanismes d'insertion des professionnels dans le territoire dont ils sont coupés⁹.

En effet, selon lui, les mouvements des usagers participation serviraient renforcer le pouvoir professionnel et technocratique des membres de l'organisation au détriment des usagers qui en serait dépossédés. Au lieu de donner du pouvoir usagers. l'exercice aux de participation leur en enlève. comparativement à celui qu'ils auraient s'ils participaient de façon «traditionnelle», c'est-à dire à travers les élections, le choix de leurs représentants, d'éventuelles contestations, etc.

Et maintenant, que faire ?

Lorsqu'on est un travailleur social - ou a fortiori travailleur éducation un en permanente dans la tâche principale est la mobilisation de publics autour d'enjeux de société - après un tel réquisitoire, que faire ? Nous proposons ici trois pistes de réflexion qui, à défaut de remettre en cause percutante l'argumentation de l'auteur. permettent en tout d'initier cas une discussion.

- A propos des « méthodes actives » de « participation » :

La définition que Godbout donne de la participation et les exemples qu'il donne ne portent pas tant sur la participation en tant que phénomène social ou pédagogique, mais en tant que phénomène politique et organisationnel. De ce fait, les méthodes actives d'enseignement ou d'éducation ne sont pas — directement - visées par les réflexion de l'auteur.

Godbout fustige les outils de la participation (conseil participatif, débat, fabrication de consensus, etc.) mais il ne s'agit pas d'une critique en soi. L'objectif de Gobout est de dénoncer l'instrumentalisation de ces techniques. A partir des années 2000, plusieurs théoriciens du management ont proposé de recourir à la participation¹⁰. L'organisation hiérarchique du travail tend à privilégier le libre choix - pour les salariés des moyens d'arriver aux objectifs décidés la direction de l'entreprise, leur consultation. Dans cette perspective, la créativité, l'initiative individuelle, la proactivité ainsi que la prise de risque et de responsabilité sont encouragées à travers toute une série de dispositifs mis en place pour un manager qui devient une sorte de coach.

Il en va autrement, nous semble-t-il, des méthodes d'enseignement actives qui sont pratiquées et enseignées en Belgique. Des outils tels que le conseil coopératif, la méthodologie par projet, la prise de décision collaborative ne sont d'ailleurs pas enseignés à l'université, ni dans la plupart des organismes de formation donnant accès à un titre requis. Il faut passer par l'éducation populaire, informelle, pour y avoir accès. La pratique d'animation socio-culturelle et d'éducation spécialisée est riche de ce type de dispositifs qui se démarque bien entendu de celui dénoncé par Godbout par leur finalité. Il n'est pas question ici de prise de plus pouvoir, pas que d'atteindre des objectifs. L'enjeu est pédagogique et éducatif. Avant tout chose, il y est question : « de ne pas nuire ».

- A propos de la notion de « participation » :

Pour Godbout, comme nous l'avons évoqué, la notion de participation est directement liée à l'activité politique. Or, pour bon nombre de travailleurs sociaux et leur public, participer, cela commence par réussir à sortir de chez soi. Nous sommes ici encore bien loin des considérations qui invitent à prendre le pouvoir politique. Sans doute faudrait-il parler ici non pas de « participation » (au sens de Godbout en tout cas), mais plus humblement d'accrochage social. Franchir portes d'une institution prosaïquement, d'un local - être accueilli, être reconnu, prendre une tasse de café, etc. cela peut sembler anodin, pourtant la réussite de ces actes à l'aspect dérisoire peut être le fruit d'un travail énorme ayant parfois nécessité plusieurs mois.

La participation est ici un prétexte pour lutter contre l'extrême urgence d'un morcellement de la société en individus isolés. Non pas politiquement comme l'évoque Godbout, mais physiquement, au sens le plus prosaïque du terme. Pour les personnes qui encadrent des activités ainsi que pour celles qui y prennent part, la participation est ici une invitation à développer une posture relationnelle particulière. Il s'agit d'une certaine manière d'être aux autres et dont l'objectif premier est simplement de passer du temps ensemble, première étape vers un ailleurs, mais étape absolument nécessaire.

- A propos de la « prise de pouvoir professionnel des intervenants » :

Il s'agit sans doute de la critique la plus féroce (ainsi que la plus juste ?) que Godbout formule à l'encontre de la participation. Il émet l'idée que les dispositifs participatifs servent avant tout les intérêts des encadrants. Sous couvert de la participation de chacun, le travail serait en réalité une prise de pouvoir bureaucratique et technocratique, une manière à peine voilée de se substituer à la démocratie pour faire passer les intérêts des encadrant (ou plus globalement, ceux du groupe qu'ils servent).

Comment ne pas penser, en effet, à des groupes militants qui défendent – pêle-mêle – le droit à la culture, la cause antispéciste, le féminisme, la décroissance, etc. Ne sommes nous pas ici en face de minorité agissante cherchant à se substituer au pouvoir des élus afin de faire passer leur idéaux ? des causes défendues Chacune ces groupes implique des choix politiques concrets et sur des sujets parfois très polarisés. Comment être certain que lorsque ces associations et ces groupes sont au contact de publics, elles ne réalisent pas entreprise de prosélytisme une d'instrumentalisation de ceux-ci? On pourra objecter au'il existe un travail concertation avec les publics concernés, qu'il s'agit de répondre à des besoins d'une population donnée, etc. Pourtant, il semble difficile de répondre à cette question de

manière satisfaisante. En effet, toute forme d'éducation ainsi que tout apprentissage ne sont-ils pas une forme de manipulation ?

Pour répondre à cette question, nous pouvons sans doute nous aider de la notion de neutralité telle qu'elle est développée dans le contexte de l'enseignement obligatoire et à laquelle chaque enseignent doit se conformer. Dans ce contexte, le professeur salarié doit en effet :

- Garantir à l'élève le droit d'exercer son esprit critique et, d'exprimer librement son opinion sur toute question d'intérêt scolaire ou relative aux droits de l'homme. Eduquer les élèves au respect des libertés et des droits fondamentaux.
- Préparer chaque enfant à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste. La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des élèves et des parents.
- Dispenser un enseignement où les faits sont exposés et commentés, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible ; où la vérité est recherchée avec une constante honnêteté intellectuelle et où, la diversité des idées est acceptée, l'esprit de tolérance développé.

Ces trois points pourraient tout à fait s'appliquer à l'éducation permanente et informelle. Ils offrent la possibilité de penser une réflexion engagée et militante dans une perspective pluraliste qui autorise et encourage la multiplication des points de vue. Le socle commun étant garanti par un horizon : celui « des libertés, des droits fondamentaux, du respect et de la tolérance ». Au delà des postures militantes, il s'agit sans doute de penser la participation comme une posture à cultiver.

Conclusion

En Europe, les NEET - terme qui désigne les jeunes qui ne sont pas en emploi, en études ou en formation (« not in employment, education or training »), s'élève à 25 %11. A Charleroi et à Liège, le chômage des jeunes touche 40 % des moins de 25 ans¹². Presque un jeune sur deux est sans emploi. Avoir un travail, s'autonomiser et pouvoir payer un loyer qui autorise à vivre dans logement digne, se lever le matin pour rencontrer des gens n'est pas ici vu comme un droit, mais comme un privilège. L'enjeu sociétal que nous avons relevé est sans doute plus qu'un enjeu démocratique ou politique. Il s'agit de (re)apprendre à nous rencontrer, à participer ensemble à des activités communes.

L'ouvrage de Gobout est riche, pourtant, par certains cotés, il dépeint une vision binaire de la participation. Avec d'un coté des oppresseurs et de l'autre des opprimés. La perspective de la participation comme un modèle didactique d'enseignement et d'éducation lui semble bancale et il l'évoque peu. Gageons qu'il se trompe et prônons la participation.

Bibliographie

Johann Chapoutot, *Libre d'obéir :* Le management du nazisme à aujourd'hui, Gallimard, Paris 2020.

Jacques Godbout, La participation contre la démocratie [1987], Liber, Montréal, 2014.

Fréderic Laloux, Réinventing Organizations, vers des communauté de travail inspirées, Diateino, Paris, 2015.

Pierre Marie, « Robert Michels, Sociologie du parti dans la démocratie moderne », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendu. Consulté le 22/10/20. https://journals.openedition.org/lectures/1859 6

Robert Michels, « Sociologie du parti dans la démocratie moderne », in *Less partis politiques : essais sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Ed. De l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 2009.

Notes

- 1 La notion « d'aliénation » est développée par Karl Marx fait référence au fait que, dans un rapport salarial de type capitaliste, le fruit du travail n'appartient pas à son producteur directeur (l'ouvrier, le salarié), mais au propriétaires de l'infrastructure sur laquelle il travail (le capitaliste). Jacques Godbout, La participation contre la démocratie [1987], Liber, Montréal, 2014. p. 39.
- 2 Jacques Godbout, op. cit., p. 40 et sq.
- 3 Voir à ce propos, Robert Michels, « Sociologie du parti dans la démocratie moderne », in *Less partis politiques : essais sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Ed. De l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 2009.
- 4 Robert Michels cité par Godbout, *op. cit.*, p. 42.
- 5 Notons qu'à partir de la fin des années 20, Robert Michels se tournera vers la fascisme. Pierre Marie, « Robert Michels, Sociologie du parti dans la démocratie moderne », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendu. Consulté le 22/10/21.
- 6 Jacques Godbout, op. cit., p. 45.
- 7 Jacques Godbout, op. cit., p. 46
- 8 Ibid., p. 52.
- 9 *Ibid.*, p. 74.
- 10 Voir à ce propos Reinventing Organizations, vers des communautés de travail inspirées de Frédéric Laloux. Voir également le percutant ouvrage de Johann Chapoutot, Libre d'obéir : Le management du nazisme à aujourd'hui, Gallimard, Paris, 2020.
- 11 https://www.eurofound.europa.eu/fr/topic/neets. Consulté le 17/10/20.
- 12 https://emploi.wallonie.be/de/home/aides-a-lemploi/PTP/page.html. Consulté le 17/10/20.